

de la Coopération humanitaire. Au cours de ses débats, le premier Comité s'est efforcé de définir les principes généraux en matière de relations internationales et de mettre au point des mesures propres à rétablir la confiance, telles que, par exemple, l'annonce préalable de manœuvres militaires. Si des principes tels que l'autodétermination ou la non-intervention sont monnaie courante à l'ONU, les délégués réunis à Genève doivent les renégocier à la lumière des problèmes délicats que posent, entre autres, l'Irlande du Nord, Chypre, les deux Allemagnes ou même la Macédoine.

Le deuxième Comité a été le moins sujet aux tensions politiques, vu que beaucoup des problèmes dont il s'occupe font déjà l'objet de négociations au sein du GATT (auxquelles participent la Pologne, la Hongrie, la Roumanie et la Tchécoslovaquie) ou d'organisations bilatérales. La plupart des délégués se contentent d'éviter d'y compromettre les intérêts poursuivis ailleurs, ou de prendre des engagements superflus. Le Canada, par exemple, ne tient guère à donner son accord solennel à la multiplication d'accords bilatéraux avec des pays qui n'ont presque rien à offrir en matière de technologie de pointe.

Bien que le deuxième Comité ait réussi à achever avant les vacances d'été la plupart des textes qu'il avait à préparer, plusieurs questions n'en ont pas moins prêté à controverse. C'est ainsi que les propositions des pays occidentaux en matière de commercialisation ou de contacts directs entre hommes d'affaires ont constamment posé une sorte de défi aux systèmes socialistes d'échanges commerciaux contrôlés par l'État. Si certains pays socialistes, la Hongrie, par exemple, sont de tendance relativement libérale à ce propos, il est à espérer que les accords de la CSCE leur permettront de continuer dans cette voie en leur offrant quelque protection contre des tendances plus conservatrices — soit à Budapest soit à Moscou. La Communauté économique européenne a pris l'offensive au sous-comité du commerce et, en insistant sur le principe de la «réciprocité», a ouvert la voie aux négociations, après la Conférence, du SNF (statut de la nation la plus favorisée) avec les pays du COMECON. Jugeant que les réductions tarifaires consenties par les économies dirigées ne sont pas un équivalent acceptable du SNF, le Marché Commun exige maintenant en retour de véritables avantages, tels qu'une garantie du volume des ventes pour les exportateurs de la CEE.

Libre échange des idées

C'est au troisième Comité que de nouvelles

questions d'idéologie des plus délicates ont été introduites dans le cours des négociations internationales. En effet, c'est la première fois qu'une conférence internationale s'adressait au problème central d'une plus libre circulation des gens et des idées à travers les frontières des États communistes. Contrairement à l'attente des Soviétiques qui pensaient au début que la CSCE ne serait qu'une rencontre brève et symbolique, se bornant à consacrer le statu quo, les délégués occidentaux aux entretiens préparatoires d'Helsinki avaient réussi à inscrire la «Corbeille III» à l'ordre du jour*. Et ils ont tâché, durant la Phase II, d'obtenir des concessions sur certains points spécifiques, par exemple, l'intermariage, la réunification des familles et l'accès à la presse étrangère. Ceci a entraîné, bien entendu, des négociations difficiles.

Le marchandage visant à l'échange de concessions entre les «Corbeilles III et I» a donné aux négociations de la Phase II leur aspect le plus dramatique. Durant les premiers mois (septembre-décembre 1973), l'URSS s'est efforcée de limiter le débat à une simple reconfirmation des recommandations finales des entretiens d'Helsinki (le «Livre bleu»). De leur côté les délégations occidentales ont approfondi chaque phrase du Livre bleu et en ont tiré des propositions grâce auxquelles la session qui s'est déroulée de janvier 1974 aux vacances de Pâques, en avril, a été la plus fructueuse de toutes. Sous rubrique de la première «corbeille», l'URSS défendait le principe de l'«inaltérabilité» des frontières européennes — mettant ainsi un terme aux spéculations sur la réunification de l'Allemagne ou l'autodétermination des Latviens. L'Ouest avait provisoirement accepté de reconnaître en guise de compromis le principe de l'«inviolabilité», à condition qu'on réaffirme d'autres principes signifiant que la possibilité de changements pacifiques n'était pas écartée. Aux termes de la «Corbeille III», les gouvernements occidentaux espéraient à leur tour convaincre l'Union soviétique d'accepter leurs propositions en faveur des droits de l'homme et du libre échange de l'information. Cet échange de concessions n'a pas réussi. Après les vacances de Pâques, les débats de la «troisième corbeille» ont abouti à une impasse lorsque les délégués soviétiques refusèrent de bouger, sauf sur des points mineurs de sémantique.

L'intransigence des Soviétiques remit en cause l'utilité de faire pression sur les pays du bloc communiste: la libéralisation est-elle un processus à long terme

*Robert Redford a analysé les préparatifs de la CSCE dans *Perspectives internationales* (janvier-février 1973).